



# Echo de la mare

Bulletin municipal de la commune de Mittainville – mai 2021 - n°73



## Edito

Chers tous,

Si l'avenir semble retrouver un peu l'espoir d'une fin de crise sanitaire, le travail de votre équipe municipale continue d'avancer.

L'étape importante qui a marqué ce premier trimestre 2021 a été le vote du budget. Celui-ci s'est construit, hélas, sous l'égide de la réforme fiscale et la diminution des dotations. Il n'empêche que notre village verra à l'aube de cet été quelques aménagements, prémices d'un programme, qui viendront renforcer la sécurité de nos routes.

Je remercie toutes les personnes bénévoles qui ont œuvré d'arrache-pied pour nettoyer l'ancienne décharge verte et qui par leurs diverses actions, anciennes et futures, donnent à tout notre village un goût de propre et fleuri. Nous déplorons encore beaucoup de dépôts de déchets sauvages que nous tâchons de nettoyer rapidement.

Elles ont fait parler d'elles! Les élections départementales et régionales sont donc programmées les 20 et 27 juin 2021. Contexte oblige, quelques mesures seront à respecter mais rien de tout cela ne devrait vous empêcher de venir vous exprimer. Nous nous sentons parfois peu concernés par ces élections et pourtant !

Dans l'attente d'un pique-nique partagé près de la mare, je vous souhaite du plaisir à lire ce numéro que nous souhaitons informatif et divertissant.

*Corinne Rostan*

# Budget de la commune 2021

---

Des lettres et des chiffres... Avant que la crise sanitaire n'occupe tout l'espace médiatique, la communication politique s'est largement articulée autour de la réduction des impôts des citoyens.

Cette volonté a entraîné l'adoption de mesures qui ont, aujourd'hui, des effets au niveau des communes et donc au final de leurs administrés.

Profitant de la fraîcheur de mon mandat de maire, j'ai gardé à l'esprit ma méconnaissance de ses rouages lorsque j'étais simple administrée, pour me dire qu'il pourrait être intéressant de partager ces découvertes pratiques avec les lecteurs curieux de comprendre la réalité des choix dans des villages à taille humaine comme Mittainville.

Je vais donc procéder, pour la première fois, à ce genre d'exercice, en espérant qu'une telle transparence permettra à chacun de disposer d'éléments concrets d'appréciation de la gestion financière de sa commune.

Pour les collectivités, l'année 2021 est la première année d'entrée en vigueur de la réforme de la taxe d'habitation (TH). Les communes ne perçoivent donc plus les recettes liées à la TH sur les résidences principales mais uniquement celles sur les résidences secondaires et sur les logements vacants.

Pour compenser à l'euro près cette suppression de recettes de TH, la commune perçoit la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties, en plus de celle de sa commune, corrigée par un pourcentage déterminé par les impôts et appelé « coefficient correcteur ».

Notre commune s'est vu appliquer ce coefficient correcteur qui a eu pour conséquence une recette en impôt direct inférieure à ce que nous aurions dû toucher si nous avions dû continuer à percevoir la TH. Rien de mieux qu'un tableau pour comprendre :

IMPÔTS DIRECTS	Compte Administratif 2019	Compte Administratif 2020	Budget Primitif 2021
Total perçu / attendu	319 148 €	315 281 €	296 529 €*

\* sans augmentation de la part communale

Les DOTATIONS de l'Etat poursuivent elles aussi leur diminution au fil des années :

DOTATIONS de L'ETAT	Compte Administratif 2019	Compte Administratif 2020	Budget Primitif 2021
Total perçu / à percevoir	32 828 €	29 290 €	23 311 €

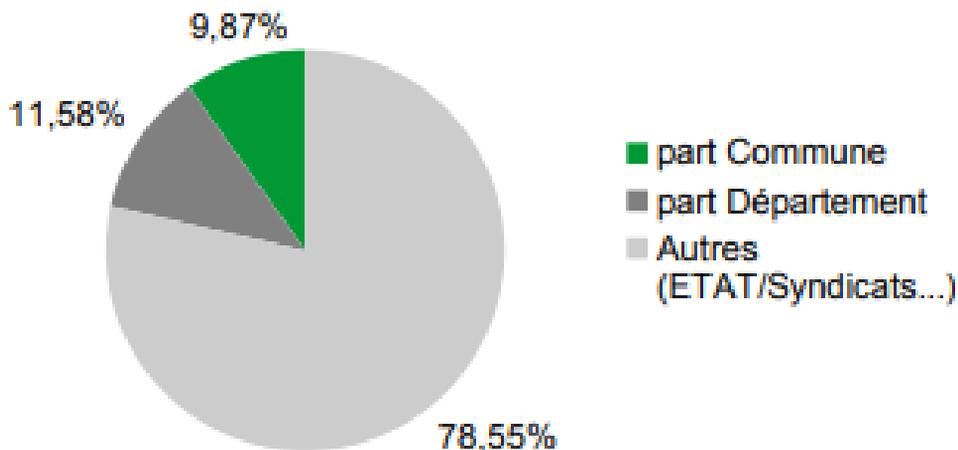
Alors puisqu'on parle d'impôts, et pour faire face aux pertes de recettes et maintenir les investissements, comme beaucoup de communes nous avons fait le choix d'appliquer une compensation.

Celle-ci sera à hauteur de 10 000 € environ (soit moins de 40 € en moyenne par foyer pour l'année) pour permettre à Mittainville d'investir sur les projets d'aménagement et de sécurisation piétonne et routière, d'entretenir notre patrimoine, d'agrémenter la vie pour les petits et les grands et d'avoir un peu de souffle en cas de besoin.

Cette décision, votée au budget, aura pour conséquence une augmentation de la part foncière bâtie communale qui passe de 9,06 % à 9,87 %.

Celle-ci reste toujours inférieure à la part foncière départementale qui est de 11,58 %. L'Etat s'est engagé sur la réforme fiscale à maintenir les taux du département sur les trois années à venir : 2021, 2022 et 2023.

Pour information : A partir de 2021, vous lirez le pourcentage appliqué sur votre taxe d'impôt foncier comme la somme de la taxe foncière communale et la taxe foncière du département soit 21,45 % pour le bâti.



# Budget de la commune 2021

632 habitants  
(population légale – INSEE en 2021)



**Budget de la commune 2021 : 559 925 €**

Dépenses de Fonctionnement

- + Charges de personnel (7) et indemnités élus (3) (+ charges sociales et annexes) : 244 472 €
- + Charges à caractère général : 195 294 €
- + Incendie : 18 762 €
- + Subventions (associations/CCAS/CDE) : 3 255 €
- + Autres : 38 550 €

Recettes de Fonctionnement

Impôt locaux 306 529 €

Dotations de l'Etat 23 311 €

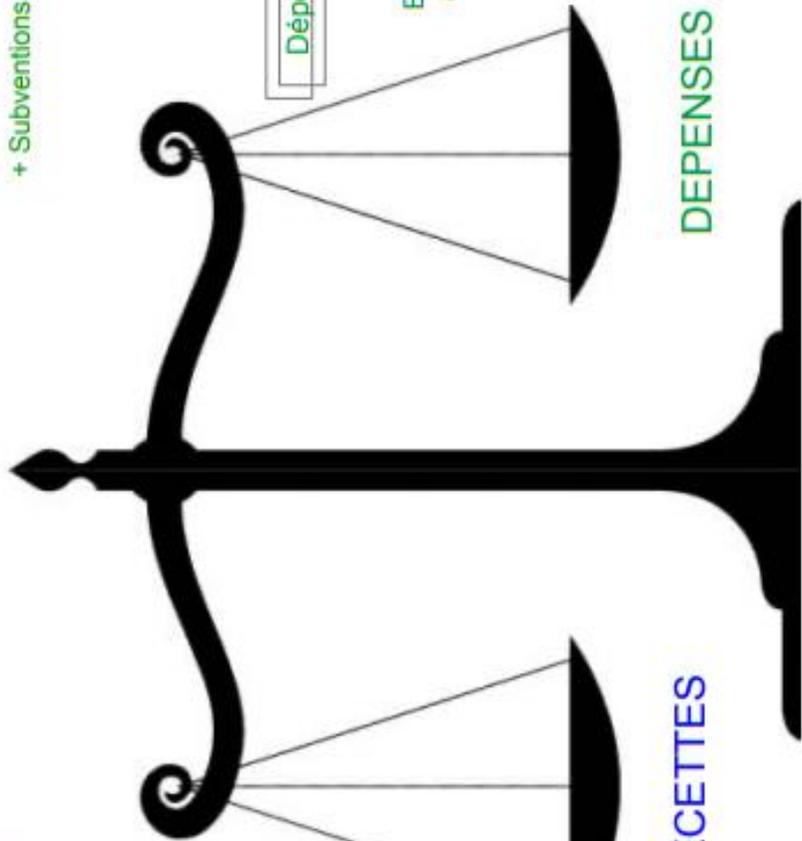
Autres ressources et services attendus 55 293 €

Excédent Report 2020 115 200 €

Recettes d'Investissement

Excédent Report 2020 44 592 €

Autres ressources attendues 15 000 €



Dépenses d'Investissement

- Emprunt 8 200 €
- Travaux, équipements, matériels 29 575 €
- Autres (PLU,...) 21 817 €

RECETTES

DEPENSES

## ➤ Quelles sont les actions financées en 2021 ?

A hauteur de 34154 € (dépenses de fonctionnement et investissement confondues) votre commune s'est engagée dans la réalisation des travaux suivants :

- ⇒ Sécurisation routière par la création d'îlots (chicanes) et aires de stationnement sur la RD 71 (à l'entrée du village)
- ⇒ Eclairage public à Launay (abribus) et rue des ruelles
- ⇒ Système de vidéoprotection au cœur du village
- ⇒ Jeux extérieurs pour les petits et les grands
- ⇒ Renouvellement des extincteurs des bâtiments publics et du matériel de chauffage pour la mairie et l'école.

Pour l'ensemble des dépenses d'investissement, les subventions ont été demandées à hauteur du maximum de ce à quoi la commune peut prétendre.

Les travaux pour la restauration de la toiture de l'église St Rémi n'apparaissent pas car ils sont en cours d'étude.

Ils feront l'objet de 3 phases : toiture – enduits et infiltrations – cloche et beffroi. Une partie de ces travaux sera financée par des subventions dans le cadre de la restauration des patrimoines historiques.



# Ecole...

Bravo à tous les élèves de l'école pour leur participation au concours du plus bel œuf de Pâques organisé à l'école.

Bravo aux lauréats :



... Bravo aux participants



# Ecole...

**Merci aux classes de CE2, CM1,CM2 pour cette jolie contribution à l'Echo.**

« Pour fêter l'arrivée du printemps, nous avons planté des primevères, des aubriètes bleues, de la lavande, du thym, du romarin, de la menthe et de l'origan. Le potager de l'école est bien entretenu car nous avons biné et arraché les herbes. Nous allons aussi réaliser des semis avec des graines de haricots rouges, tournesol, courgette, potiron, Zinia (fleurs). Des tulipes rouges et de la rhubarbe poussent également, elles ont été plantées il y a plus de 4 ans.»



## La cour de récré fait peau neuve

Un grand merci à Stéphanie Lebiez et son fils Clément ainsi qu'à Brigitte Ducourtioux pour ces belles réalisations.



# Environnement

## L'ancienne décharge va fleurir...

L'ancienne décharge verte, qui servit de décharge tout court pendant des décennies respire à nouveau !!

Gros nettoyage de ce site pour les élus, aidés de quelques mittainvillois membres de l'APPSM.



©www.ClipProject.info

**Notre démarche est de rendre à la nature un peu de ce qu'elle nous offre.**  
Un autre projet de même envergure du côté du Val sera mis en route bientôt.  
Nous accueillerons avec joie toutes **les bonnes volontés.**

## Nettoyons la nature

L'opération « **nettoyons la nature** » se déroulera sur les différents hameaux de notre village **le 19 juin** si la situation sanitaire nous le permet.

**Venez avec nous !!**



### **ATTENTON :**

**Merci de ne pas déposer vos sacs de déchets verts dans les containers de la Boissière Ecole, ceux-ci étant exclusivement réservés à ses habitants.**



**Veillons ensemble**  
**au quotidien, à la propreté de**  
**notre village et ses sentiers**

# Impôts

La campagne 2021 de déclaration des revenus a débuté le jeudi 8 avril par la mise à disposition des éléments déclaratifs dans le compte fiscal des particuliers ou par l'envoi postal des déclarations papier.

La déclaration automatique est proposée aux foyers fiscaux qui ont été imposés, l'an dernier, uniquement sur des revenus préremplis par l'administration. Par ailleurs, pour la première fois, les naissances qui ont été déclarées au préalable dans l'espace « Gérer mon prélèvement à la source » avant fin février 2021 sont intégrées dans la déclaration automatique.

L'utilisateur éligible à la déclaration automatique doit bien vérifier les informations que l'administration porte à sa connaissance :

- ⌚ si toutes les informations sont correctes et complètes, il n'a rien d'autre à faire. Sa déclaration de revenus sera automatiquement validée.
- ⌚ si certains éléments doivent être complétés ou modifiés, il doit alors remplir et signer sa déclaration de revenus comme habituellement.
- ⌚ Les déclarations doivent être renvoyées au plus tard le 20 mai pour le papier et le 8 juin pour les déclarations en ligne.

Site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) pour toutes informations, nouveautés, services en ligne, rendez-vous (usager ou tiers pour le compte de l'utilisateur), tutoriels, maquettes etc...

Le Numéro National d'Assistance des Particuliers :  
08 09 401 401, lundi au vendredi de 8h30 /19h.



## Un grand merci !!

Un grand merci à Catherine Davoust pour la réalisation de ce support qui rappelle la devise de la République Française sur notre mairie.



# Prochaines élections...

Initialement prévues en mars 2021, **les élections régionales et départementales** ont été reportées, en raison de la situation sanitaire due au Covid, **les 20 et 27 Juin 2021. Elles se dérouleront de 8 heures à 20 heures dans la salle communale Fernand Château.**

Les électeurs et électrices devront se munir de leur carte d'électeur et/ou carte nationale d'identité, ainsi qu'avec un masque et un stylo. La Mairie met tout en œuvre afin que les mesures sanitaires en vigueur soient respectées.

## Pour qui vote-t-on ?

**Elections Départementales** : Depuis 1982, les départements sont des collectivités décentralisées. Le département est une circonscription administrative située entre la commune et la région. Il est dirigée par le Conseil départemental dont les conseillers sont élus au suffrage universel, sous le contrôle du Préfet qui est le représentant de l'Etat, nommé par le Président de la République. La France compte 96 départements et 4 départements outre-mer (Guyane, Martinique, Guadeloupe et la Réunion). Les compétences exercées par les départements sont : l'Action sociale (enfance, personnes handicapées, personnes âgées, prestations légales d'aide sociale), l'Education (écoles, collèges), les Transports, l'Aménagement du Territoire (voirie, routes départementales), l'Equipement des zones rurales, Culture, Tourisme, Sport, Environnement et Sécurité Incendie .

**Elections Régionales** : La Région est la plus récente des collectivités territoriales reconnue en 1982 par les lois de décentralisation ; la Région compte plusieurs départements et est dirigée par le Conseil régional composé d'élus au suffrage universel. La France compte 13 régions métropolitaines et 4 régions en outre-mer. Les compétences exercées par les régions sont : Développement Economique, Gestion des programmes Européens, Transports non urbains, Gestion des lycées, Formation professionnelle (apprentissage et alternance).

**Voter est un devoir et une responsabilité. C'est une façon d'exercer sa citoyenneté et de faire fonctionner la démocratie participative. Ces Collectivités Territoriales sont des acteurs majeurs pour la vie locale de notre village.**

Depuis le 6 avril 2021, la nouvelle télé-procuration *Maprocuration* : [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr) est ouverte aux électeurs pour établir une procuration électorale en ligne. Complémentaire de la procédure « papier » existante, la nouvelle procédure *Maprocuration* est largement dématérialisée et téléchargeable sur le site de la commune.

Pour les élections régionales et départementales de juin 2021, le jour de vote, un électeur ne peut pas détenir plus de 2 procurations. Par exemple, il peut avoir :

- Soit 2 procurations établies en France.
- Soit 1 procuration établie en France et 1 procuration établie à l'étranger.
- Soit 2 procurations établies à l'étranger.

## En cas d'urgence

Composez le :

- ⇒ **17 : Gendarmerie**
- ⇒ **18 : Pompiers** secours d'urgence aux personnes, sur accidents ou incendies
- ⇒ **15 : SAMU** pour une action médicale, des problèmes urgents de santé et du conseil médical.
- ⇒ **112** : appels d'urgence et valide dans l'Union européenne
- ⇒ **114** : accessible par fax sms, visio, réservé aux déficients auditifs.
- ⇒ **119** : problèmes familiaux graves

**Nous vous rappelons qu'un défibrillateur est à disposition à la mairie et peut sauver des vies.**

## RT78 recrute

**Rambouillet Territoires recherche :**

- Un directeur Urbanisme et Programmation de l'habitat
- Un chargé de mission Eau potable, assainissement et GEMAPI (CDD de 6 mois)
- Un responsable GEMAPI
- Un technicien rivières
- Un responsable de l'observatoire fiscal
- Un archiviste
- Un conseiller énergie

**Plus d'infos :**

[www.rt78.fr/offres-d-emploi](http://www.rt78.fr/offres-d-emploi)

**N'hésitez pas à relayer ces offres !**

## APPSM

L'Association pour la Préservation et la Protection du Site de Mittainville, née il y a 8 ans, est présidée par M. Laurent CHAPPAT. Elle compte aujourd'hui un conseil d'administration de 11 personnes et une trentaine d'adhérents. Son action première, qui est à l'origine de sa création, a été de réagir au projet de la FICIF (Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Ile de France) occupant un terrain de 164 hectares, de part et d'autre du Chemin des Crécelles. Depuis, l'APPSM s'est engagée dans le nettoyage complet du chemin de Guiperreux, les opérations « Nettoyons la nature », le fleurissement du village ainsi que dans le nettoyage de l'ancienne décharge verte. Lors d'une prise de connaissance, APPSM - nouvelle mandature, il a été établi des projets communs à mener en partenariat :

la participation au nettoyage de certains sites de notre village;

une cartographie des chemins avec identification (chemins, sentiers...) et leur praticité (pédestre, vélo), éléments paysagers;

la réalisation de panneaux historiques pour l'église et le lavoir;

la pose et le suivi des nichoirs pour chouettes chevêches pour la commune, avec la LPO...;

l'urbanisme : l'APPSM souhaite être entendue et sollicitée dans le cadre de la révision du PLU.

Elle souhaite aussi une éventuelle inscription du village, au PNR. C'est donc sous la forme questions/ réponses que nous avons fait connaissance et il en résulte l'observation commune : la mutualisation des moyens humains et financiers peut être une solution efficace pour avancer dans les projets environnementaux, pour notre bien vivre à tous dans le village.

Pour les contacter : [apps78@gmail.com](mailto:apps78@gmail.com)

## Un élu gourmand...

Partageons les passions de vos élus.

Issu d'une famille de pâtissier traiteur, Christophe, d'aussi loin que s'en souvienne, a toujours eu la passion de la cuisine et de la pâtisserie.

Dès son plus jeune âge il cuisinait avec sa mère et sa grand-mère. Cette dernière lui a transmis le goût des plats authentiques et véritables. « Ces moments de partage m'ont beaucoup appris. »

Par la suite un ami travaillant dans un palace parisien et également passionné de cuisine aussi l'a ouvert à la création et aux mélanges des saveurs. Comme par exemple un délice auquel on n'aurait pas pensé : déposer un petit morceau de chèvre frais dans son café... « C'est un vrai régal ! »

Ses inspirations viennent évidemment de sa famille, mais également de grands chefs tels que Bernard Loiseau, Jamie Oliver, Paul Bocuse, Pierre Gagnaire pour ne citer qu'eux, qui sont des sources formidables d'inspiration.



Ce qui plaît le plus à Christophe dans la cuisine par rapport à la pâtisserie, c'est qu'il peut laisser libre court à son imagination, dans la limite du raisonnable gustativement !

Christophe aime surtout faire des plats en sauce et de temps en temps des terrines.

Il aime quand même réaliser des pâtisseries et plus particulièrement faire des gâteaux boulangers type flans, tartes mais également des entremets, des mousses et de temps à autres des viennoiseries !

# Portrait d'ailleurs...

Encore un grand merci à notre voisin passionné Michel Brugière pour la découverte de cet oiseau vivant chez nous.

## Allons à la rencontre du Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*)

Il est le plus petit et le plus trapus des grèbes long de 23 à 29 cm.

Il est immédiatement identifiable grâce à sa petite tête ronde, son petit bec mince aux commissures pâles souvent visibles et son inimitable façon de flotter comme un bouchon. En période nuptiale, le castagneux se reconnaît à ses joues, sa gorge et son avant du cou brun-roux contrastant avec le reste du plumage brun sombre et la tache jaune pâle qui marque la commissure du bec.



Le grèbe castagneux aime bien les eaux dormantes, aussi n'est-il pas rare de le trouver sur les petits étangs, les mares et même les fossés inondés - regardez avec attention dans nos mares mittainvilloises, vous le verrez sûrement.

En période de reproduction, il peut nicher sur les pièces d'eau dont la surface est la plus réduite, il accorde sa préférence aux cours d'eau lents dont la végétation émergée est suffisamment abondante pour dissimuler son nid. Le grèbe castagneux peut être migrateur ou sédentaire. En hiver, les castagneux forment de petits groupes qui se mêlent avec d'autres espèces d'oiseaux hivernants.

Son régime est nettement moins piscivore que celui des autres grèbes et il peut trouver, dans des petits plans d'eau, suffisamment de larves d'insectes et d'invertébrés aquatiques pour subvenir aux besoins de sa nichée.



D'avril à juillet, la femelle y pond 5 à 6 oeufs de couleur blanchâtre dont l'incubation est assurée par les deux parents pendant une période de 20 à 27 jours.

Les jeunes sont nidifuges, accompagnant leurs parents lors des promenades quotidiennes et trouvent refuge sur le dos. Cependant, ils ne sont pas autonomes et capables de s'envoler avant l'âge d'un mois et demi.

## « Mittainville à travers vos yeux »

Merci à tous les participants au concours et Bravo à David J pour ce joli coucher de soleil sur la butte au Moulin.

«Mittainville à travers vos yeux »



On ne lâche rien. Envoyez vos photos par mail : [echomittainville@gmail.com](mailto:echomittainville@gmail.com)  
Un comité réunissant les commissions communication et culture choisira la plus jolie photo qui sera éditée dans l'Echo de la Mare suivant.

**Bonne chance à Tous !**

### QUAD ET MOTOCROSS



Si vous êtes témoin de détériorations et/ou de nuisances faites par les quads ou les motocross merci de bien vouloir appeler directement la gendarmerie, en composant le 17, déjà très sensibilisée sur ce genre de soucis malheureusement trop fréquents ces derniers temps dans notre petit village. Afin d'être efficace et que la commune puisse porter plainte, merci de noter les plaques d'immatriculation.

# Le comité des fêtes



Le Comité des fêtes, aujourd'hui présidé par Denise Broudin, est né dans les années 80 sous la mandature de Monsieur Château qui a voulu un comité des fêtes indépendant. Il est composé, à ce jour, de 7 personnes bénévoles.

A l'origine, il y avait l'animation du 14 juillet. L'évènement était organisé par les pompiers autour de jeux, la commune proposait le casse-croûte. La première année d'existence du Comité des fêtes, les casse-croûtes ont été remplacés grâce à l'initiative de José et Marguerite par des frites "comme à la maison », ils ont dès lors participé à l'organisation du 14 juillet. A l'époque, les barnums, pour protéger les participants, étaient faits de bouts de ficelles et de ferraille. Au fur et à mesure, le Comité a investi dans du matériel pour le confort de tous. Les brocantes/antiquités payantes ont vu le jour au fil du temps pour s'essouffler rapidement mais elles ont été remplacées par les vide-greniers. Les concours de belote s'ajoutent aujourd'hui aux actions du Comité.

Sur une année, le planning des activités proposées s'étale ainsi : en février, un concours de belote suivi d'un repas ; au mois de mai, une brocante ; le 13 juillet au soir un repas suivi d'un feu d'artifice près de la mare ; le 14 juillet, une foire à tout ; en novembre un diner "beaujolais nouveau" et pour terminer l'année, le réveillon du jour de l'An, dont le dîner est réalisé par un traiteur.

Malheureusement, la situation sanitaire a stoppé les activités au fur et à mesure comme la dernière envisagée, la brocante du 09 mai que tout le monde espérait. Mais l'équipe travaille d'arrache-pied pour pouvoir être prête le moment venu et proposer d'autres festivités pour le village. Elle déplore néanmoins que peu de Mittainvillois y participent. Ce sont le plus souvent des personnes extérieures au village qui font les réservations. Alors Denise lance un appel aux Mittainvillois car comme elle le dit haut et fort : « *c'est surtout pour eux que l'on organise tout ça* ».

Enfin, le comité des fêtes serait heureux d'accueillir toutes les bonnes volontés pour renforcer l'équipe et permettre à notre village d'avoir encore de belles occasions de se réunir.

Si vous souhaitez prêter main-forte au comité des fêtes, envoyez un mail à : [echomittainville@gmail.com](mailto:echomittainville@gmail.com), nous transmettrons votre candidature.

# Commémoration 8 mai

Au regard du contexte sanitaire et du protocole encore en mesure, nous avons fait le choix de faire porter une gerbe de fleurs, de pavoiser le Monument et ainsi d'honorer la mémoire de nos Mittainvillois morts pour la France.

Retrouvez, au centre de notre Echo, l'Hommage de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.



## Chouettes...

Vendredi 4 juin 18 h RDV est donné pour tous, petits et grands, pour la mise en place de 2 nichoirs chemin d'Eclimemont. L'un étant offert par la mairie et l'autre par l'APPSM.

Mr Vigears de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) nous en apprendra un peu plus sur nos futures Mittainvilloises : les chouettes chevêches.

Par la suite, un suivi des nichoirs sera proposé, au printemps, pour contrôler les nichées, à l'automne pour les nettoyer, ainsi que des sorties nocturnes à la rencontre des chouettes sur notre commune.

Les enfants de l'école auront déjà eu une démonstration le vendredi 28 mai au cours d'une matinée dédiée à ce petit rapace avec un hissage de nichoir, des contes pour les maternelles, des ateliers dissection de pelotes pour les plus grands et l'histoire d'une année de chouette.

**Nous vous attendons nombreux le vendredi 4 juin à 18 h.**

## Pour mes travaux...

**AVEC « HABITER MIEUX », JE FAIS CONFIANCE, JE ME LANCE !**

Aux propriétaires d'un logement de plus de 15 ans, « Habiter Mieux » est le programme de lutte contre la précarité énergétique porté par le département des Yvelines et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) pour conseiller les Yvelinois tout au long de leur projet de rénovation et les aider à le financer.

L'objectif du Département est ambitieux : accompagner 6 000 propriétaires d'ici 2023 et leur permettre ainsi de réduire leurs factures et d'améliorer le confort thermique de leur habitation (isolation intérieure et extérieure des murs, de la toiture ou des combles, le remplacement d'une chaudière ancienne, la mise en place d'une VMC,...).

Ils peuvent, sous conditions de ressources et d'éligibilité, bénéficier d'une aide individuelle de l'Anah pouvant aller jusqu'à 15 000 € (cumulable avec l'aide du Département et autres primes selon les territoires).

Pour aider les Yvelinois à concevoir et à réaliser leur projet, le Département a missionné 2 opérateurs : Citémétrie et SOLiHA .

Contactez le spécialiste référent sur votre commune : Citémétrie 92 rue d'Anjou 78000 Versailles

Tél. : 01 84 73 24 41 Courriel : [citemetrie78@citemetrie.fr](mailto:citemetrie78@citemetrie.fr) Web : [citemetrie.fr](http://citemetrie.fr) Pour vérifier l'éligibilité de vos revenus, consultez : [monprojet.anah.gouv.fr](http://monprojet.anah.gouv.fr)  
Plus d'infos : [www.rt78.fr](http://www.rt78.fr)

## Sècheresse : fissures chez vous ?

**Des habitants de Mittainville ont observé des fissures et des lézardes sur les murs de leur maison. Ils en ont informé la mairie.**

**Ces mouvements peuvent être consécutifs à la sécheresse puis la réhydratation des sols (subsidence), principalement dans les régions d'assise argileuse.**

**Si, à la suite de l'épisode de sécheresse de l'été dernier vous avez constaté sur votre habitation ce type de dommages, merci de le faire savoir en mairie en adressant un mail indiquant vos noms prénoms et adresse. Pensez également à prendre des photos régulièrement afin de surveiller l'évolution des fissures.**

**Une fois ces éléments recueillis la commune fera une déclaration de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de la préfecture.**

# LINGETTES, MASQUES, GANTS JETABLES

## Soyons vigilants



Certaines mauvaises pratiques ont des répercussions sur le fonctionnement des réseaux d'assainissement, des stations d'épuration mais sont aussi un fléau pour l'environnement.

Avec la crise sanitaire, les produits à usage unique ont fait leur grand retour. Lingettes, masques et gants jetables sont utilisés quotidiennement mais sont jetés et envoyés à tort dans les canalisations.

Leur temps de séjour dans l'eau est beaucoup trop court pour qu'ils aient le temps de se dégrader, ce qui engendre obstruction des canalisations, colmatage des pompes à l'entrée des stations d'épuration.

Masques et gants sont également jetés sur la voie publique ou dans la nature. Ils terminent leur course dans les caniveaux, rejoignent les égouts, viennent boucher le réseau d'assainissement ou pire, finissent leur parcours dans les cours d'eau ou océans. Avec un effet catastrophique sur l'environnement : la lente dégradation de ces déchets a des effets sur la biodiversité mais vient aussi impacter la chaîne alimentaire.

Outre le fait que les dépôts de ces déchets ailleurs que dans les contenants appropriés sont strictement interdits et verbalisables, leur traitement en station d'épuration engendre un surcoût qui peut se répercuter sur la facture de l'utilisateur.

## Adoptez les bons gestes

### Rappel des règles d'Urba :

#### Les terrasses

Une terrasse de plain-pied se construit sans formalités préalables.

Terrasses sur pilotis, terrasses sur fondations ou en balcon ... ce type de terrasses nécessite le dépôt d'une demande d'autorisation de construire.

Dispositions valables sur les terrasses surélevées (hauteur >60cm) :

Moins de 5 m<sup>2</sup>

=> Aucune formalité

Entre 5m<sup>2</sup> et 20 m<sup>2</sup> d'emprise au sol

=> Déclaration préalable de travaux

Plus de 20 m<sup>2</sup> d'emprise au sol

=> Permis de construire

En cas de doutes, consulter la mairie pour confirmation au regard du projet

## Commerces de proximité

### **EARL ferme de la grenouillère**

Commandez vos colis de viande au  
06 14 02 65 77 [fermedelagrenouiller@yahoo.fr](mailto:fermedelagrenouiller@yahoo.fr)

### **Chez Saïd "ÉPICERIE MULTI-SERVICES"**

Livraison à domicile

Ouvert du mardi au samedi 8h-13h et 15h30-20h et  
dimanche 8h-13h30 et 16h-19h30 - Fermé le lundi

Hermeray: Tél : 01 34 83 56 65

### **Thierry Taxi – Mittainville**

06 30 50 80 18

### **A L'Ombre Bleue**

Maison et Table d'hôtes

22 Rue de la Mare, 78125 Mittainville

Ouvert 24h/24 - Téléphone : 01 34 85 04 73

### **Lauralie Assistance**

Secrétaire assistante administrative pour  
particuliers et professionnels

06 11 55 31 89 – [lauralie.assistance@gmail.com](mailto:lauralie.assistance@gmail.com)

### **Entreprise Thomas DUFFAU**

Entretien et création d'espaces verts,

Terrassement, Clôture et Rénovation d'intérieur.

06 45 11 14 05 - [thomasduffau@gmail.com](mailto:thomasduffau@gmail.com)

### **Canis Familiae - Aurélie Santin**

Education –Comportement –

Promenades –Loisirs Canins

06 84 73 05 85

### **Chez Sonia "ÉPICERIE SERVICES"**

Relais Poste - Ouvert de 7h45-13h30 +15h45-  
19h30 Samedi 8h-13h et 15h-19h

et dimanche 8h-13h- Fermé le mercredi

La Boissière-École : Tél : 01 34 94 36 90



## Mairie

5 rue de la Mairie

78125 Mittainville

Téléphone : 01 34 85 01 62

Fax : 01 34 85 01 94

[secretariat@mairie-mittainville.fr](mailto:secretariat@mairie-mittainville.fr)

Site : [www.mairie-mittainville.fr](http://www.mairie-mittainville.fr)

Heures d'ouverture au public :

Mardi : de 16 h à 18 h

jeudi : de 15 h à 18 h

samedi : de 10 h à 12 h

## Collecte des déchets

**Lundi : déchets verts**

**Dernière collecte :**

**6 décembre 2021**

**Vendredi : ordures ménagères  
& éco-emballages**

**Prochains ramassages**

**des encombrants :**

**1<sup>ère</sup> collecte : 9 juin 2021**

**2<sup>ème</sup> collecte : 7 décembre 2021**

Directrice de la publication :

Corinne Rostan

Comité de rédaction :

Virginie Commun

Elisabeth Dufailly

Mireille Prades-Rigal

Dominique Coignard

Brigitte Ducourtioux

Cédric Tatare

Stéphanie Lebiez

Echo de la mare consultable  
sur le site de la mairie